

## Coup et blessures volontaires sur personne handicapée et dépressi

Par **Bitsch Agnes**, le **16/10/2018** à **08:15**

Bonjour, il y a 1 ans une fille dont j ai rendu services malgré mon handicap ( greffe osseuse du fémur après 6 opérations et 4 ans d handicap de mes 19 ans à mes 23 as)à bien profité de moi car je suis très faible par mon anxiété généralisée et ma depression majeure elle a donc profité de mes services pour des Shooting photos.

Nous étions en froid quand je suis tombé par hasard devant chez elle en voiture et ca mère était devant ca porte, je me suis donc arrêter pour demander à sa mere de me rendre mes affaires, je s'adressait qu'à elle quand sa fille donc elle se nomme Eolia, ma agressée violemment verbalement en me "fonçant" dedant pour me crier dessus en me rabaissant, elle est arriver vers moi agiter à tte vitesse, surprise et par réflex je l'ai poussé(avant ca sa mère était rentrer chez elle chercher mes affaires)

donc je l ai poussé car elle ma sauté dessus violemment, elle était avec une copine,et lorsque je l ai poussé elle ma attraper et ma jeter par terre, ayant une greffe osseuse à la jambe et un problème au genoux sans compter que je sortais de chez le médecin pour changer de traitement j était donc mal, irritante et très fatigué, alors je suis tombé sur le goudrons j était incapable de me défendre elle ma tabassé à coup de points et traîner par terre donc bruler des deux genoux et les pieds car elles m'ont écrasés les pieds et mon casser mes sandales orthopédique, j ai eu aussi les cervical abîmé quand elle me maintenait parterre j ai réussi à arreter en la faisant tomber mais elle ma attraper la cuisse pour me griffée profondément et ma encore donner des coups de point sur la tête en me tirant les cheveux.

Moi j avais prise que sur ses cheveux et elle me maintenait la tête forcer ver le bas j était assise parterre et en même temps quel m appuyait sur la tête vers le bas elle me donner des coups de point à la tête en me disant de lâcher puis a se moment sa mère est sorti de chez elle et à essayer de nous séparer en demandant à sa fille de me lâcher, elle n'a pas voulu! J ai donc du lâcher moi et encore après elle ma donner 2,3 coup de point pour bien me faire mal.

A se moment la elle est parti chez elle en chouinant que j allait porter plainte car je suis handicapé, moi je me suis relever pied nu ramassant les chaussures casser et je suis donc parti.

J ai repris ma voiture et je suis aller a l étang de pêche de mes parents, il y avait que ma mère (qui est malade de schizophréne et donc privé de tout discernement)ainsi qu'un couple de pêcheurs client.

Je suis arrivé dans un état pitoyable et j'avais très mal à ma jambe.

J'ai voulu faire une trêve avec Eolia car je suis trop gentille et je lui ai dit que je ne porterais pas plainte pour des gamineries je lui ai donc proposé qu'on se rejoint pour parler tranquillement et faire une trêve, elle m'a appelé directement et m'a demandé où j'étais pour venir (elle parlait calmement au téléphone)

Puis elle est arrivée avec sa copine évidemment, sans se garer sur le parking laissant la voiture en plein milieu devant la buvette de l'étang de mes parents, je me suis assise sur le banc et je lui ai dit assis toi et on parle tranquillement, et d'un coup elle s'est transformée en croissant les bras debout en me regardant d'un air hautain et m'a dit non j'ai pas envie tu es une moine que rien.

À partir de là elle a commencé à gueuler et à déranger ma mère et les clients, on a essayé de la faire taire elle a continué jusqu'à déranger les pêcheurs qui ont essayé de la calmer, elle continuait à aboyer et les clients très énervés sont partis.

C'est là que ma mère et moi avons eu la mousseline deuxième fois la main ouverte je l'ai poussée à la tête elle a reculé puis est revenue à la charge pour achever en enchaînant les coups de point au visage volontairement jusqu'à ce que je tombe par terre.

Je n'ai pas pu me défendre vu mon état physique et psychique j'ai laissé tomber et me suis laissé frapper par elle ce qui m'a laissé tranquille une fois qu'elle a tabassé fière d'elle elle est enfin partie.

Ensuite il y a eu une procédure en résumé car sinon c'est trop long, donc affaire classée elle n'a rien eu, je n'ai pas pu demander dommage et intérêts ni me faire entendre bref absolument rien ils ont tout bâclé.

Mais à cause de ça j'ai besoin d'une opération du nez vital et esthétique très compliquée ils doivent me faire une greffe de cartilage.

Alors j'ai tenté un recours en expliquant tout avec les photos des blessures et les preuves, l'affaire a donc été réouverte cette fois il y aura un procès devant le juge avec mon avocat.

J'aimerais savoir un peu près de quel elle aura et quels sont mes droits ? Sachant qu'après la bagarre elle a continué à me persécuter et à me harceler sur Facebook je l'ai bloquée et à harceler mon copain pendant 3 mois puis elle m'a envoyé son grand frère pour m'insulter, elle m'espionne par les gens du village qu'on connaît en commun, je n'ose même plus aller dans mon village sereinement, je sais que je suis surveillé et qu'elle a mis tout le monde contre moi et maintenant je me sens mal où je vis je ne peux plus vivre dans ce village je me sens observée et jugée rabaissée jusqu'au bout ça fait déjà plus d'un an et je n'arrive pas à oublier ça car les personnes qu'elle manipule viennent m'intimider sur réseaux sociaux par des réflexions rabaissantes.

**S'IL VOUS PLAÎT AIDEZ MOI**